

LGEF - Budget Prévisionnel saison 2019 - 2020

Le budget prévisionnel qui vous est présenté aujourd'hui a été révisé en tenant comptes de vos différentes observations faites lors de l'assemblée du 30 mai 2019.

LES PRODUITS :

Le total de l'ensemble des produits s'élève à 9 782 971 €, dont vous trouverez ci-dessous le détail :

Les ventes s'élèvent à 4 439 142 € :

- droits de changements clubs 1 008 685 €
- licences 2 815 786 €
- assurances licences 609 545 €
- divers pour 5 125 €.

Production vendue s'élèvent à 1 247 758 € :

- cotisations Ligue, et engagements 435 200 €,
- La cotisation fédérale pour 102 720 €
- dispositions financières 455 900 €,
- compétitions 94 110 € (coupe des territoires et journée des ligue),
- participation des familles aux Pôles espoir 157 000 €,
- droits divers 2 828 €.

Le montant des prestations de services s'élève à 856 689 € :

- les locations pour 57 890 €,
- Institut Régional de Formation pour 798 649 €,
- Divers 150 €.

Le montant des subventions et partenariat s'élève à 2 288 123 € :

- Fédération 1 566 940 €,
- Ministère des Sports de la Jeunesse pour 84 650 €,
- Région du Grand Est pour 280 000 €,
- Différents partenaires pour 356 333 €,
- Divers 200 €.

Le montant des produits financiers s'élève à 19 700 €.

Les autres produits exceptionnels s'élèvent à 931 559 € :

- les prises en charges de la Fédération 596 000 €,
- les refacturations diverses 281 559 €,
- Produits exceptionnels 44 000 €
- Le mécénat pour 10 000 €.

LES CHARGES :

Le total de l'ensemble des charges s'élève à 9 953 971 €, dont vous en trouverez ci-dessous le détail

Les achats s'élèvent à 862 204 € :

- droits de changement de clubs pour 184 525 €,
- les licences 623 859 €,
- équipements pour 38 000 €,
- objets promotionnels pour 1 000 K€,
- achats de brochures et divers pour 14 820 €.

Les achats non stockés 174 373 €

- Cotisation fédérale 102 720 €,
- EDF- GDF - EAU 48 703 €,
- Fournitures de bureau et imprimés 20 500 €,
- Divers petits équipements 2 450 €.

Les services extérieurs s'élèvent à 1 063 688 € :

- locations 241 979 € concernant la location immobilière, du matériel informatique, du mobilier et matériel de bureau, et du matériel de transports,
- charges d'entretien des immeubles 107 740 €,
- maintenance informatique et matériel à 1 200 €,
- assurance licences 617 629€,
- assurances générales 95 140 €,

Les achats et autres services extérieurs s'élèvent à 2 298 310 € :

- personnel extérieur pour 437 999 €,
- prestations services pour 31 824 €,
- honoraires et prestataires de services pour 39 500 €,
- frais de fonctionnement des commissions régionales 343 580 €,
- Déplacements du personnel 139 460 €,
- actions techniques ETR 301 380 €,
- Institut Régional de Formation du Football 444 287 E
- pôles espoirs pour 453 820 €,
- frais postaux et téléphone 83 760 €,
- diverses charges 20 700 €

Les impôts et taxes s'élèvent à 288 119 € :

- La taxe sur les salaires et taxes sur salaires 242 570 €,
- taxes foncière et habitation 45 549 €,

Le poste salaires et charges s'élève à 3 232 047 € :

- Les salaires 2 109 783 €,
- les charges sociales 974 260 €,
- les autres charges de personnel pour 148 005 €

Les subventions s'élèvent à 1 479 668 € :

- Reversements aux districts pour 1 383 668 €,
- Aides aux déplacements des équipes de jeunes et féminines 71 000 €,
- subventions diverses pour 25 000 €.

Les autres charges s'élèvent à 312 200 € :

- les assemblées générales (ligue et fédérales) 42 000 €,
- services aux clubs 240 700 €
- créances irrécouvrables pour 10 000 €,
- inscriptions & abonnements divers 12 000€,
- divers 7 500 €.

Les dotations s'élèvent à 230 000 € :

- datations aux amortissements 215 000 €,
- risques & charges 15 000 €.

Les frais financiers s'élèvent à 4 863 €

Les impôts société : 8 500 €

L'ensemble de ces révisions nous contraint à conclure ce budget sur un résultat déficitaire de - 171 000 € que nous vous demandons de bien vouloir approuver.